

ENVIRONNEMENT – L'ÉTAT DE LA FRANCE

Qualité de l'air et de l'eau, production de gaz à effet de serre : l'état des lieux dressé par l'Institut français de l'environnement est inquiétant. Après les industriels, c'est aux consommateurs de changer leurs pratiques.

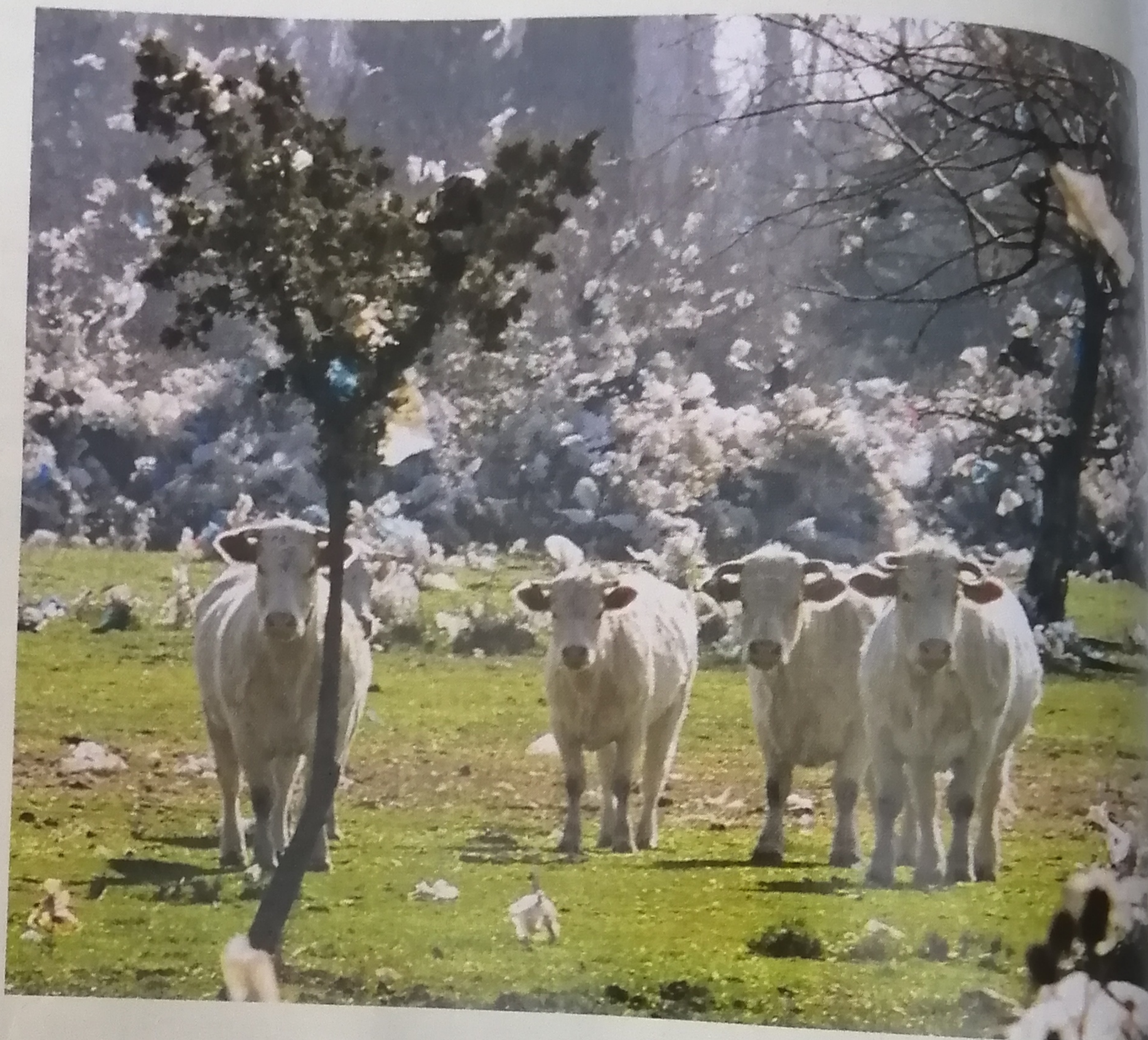
.....

Multiplication des déplacements

§1 Vieillesse de la population, recomposition familiale, augmentation de la surface des logements, multiplication des déplacements, accroissement du temps consacré aux loisirs, attraction des régions littorales : tous ces changements affectent l'environnement. Par exemple, le volume des déchets produits par an et par habitant, qui atteint aujourd'hui 360 kg, croît, entre autres, en raison de l'augmentation de la consommation de produits préparés et emballés en petites quantités.

§2 Autre évolution significative : pour loger 1 000 personnes, il fallait 323 logements en 1968, 385 logements en 1990, 414 en 1999. À cela s'ajoute une prédilection pour les maisons individuelles « dictée par des prix immobiliers moins élevés en périphérie qu'au centre-ville mais aussi par l'attrait de la campagne ». Résultat, la ville s'étale et la dépendance à l'automobile augmente. On aboutit « à une ville diffuse, où l'habitat et les axes de communication sont particulièrement consommateurs d'espace et où il est difficile de développer des transports collectifs efficaces ».

§3 Pour ses déplacements, un périurbain émet quotidiennement deux à trois fois plus de CO₂ qu'un habitant du centre-ville. La mobilité, qui ne cesse d'augmenter, exerce « de fortes pressions sur l'environnement : pollutions atmosphériques, gaz à effet de serre, nuisances sonores liées à



la construction des véhicules et des infrastructures de transport, et la fragmentation des espaces naturels ». En 2002, 84 % des déplacements étaient effectués en voitures particulières, contre 81 % en 1980. La part des autobus (7 %) et des autocars (5 %) est en « baisse constante ». En revanche, celle du transport ferroviaire, au plus bas en 1995, augmente pour approcher les 10 % en 2002. Il faut rappeler toutefois que ce taux était de 11 % en 1980. Même les vacances ne sont pas neutres : elles engendrent par exemple une production de déchets disproportionnée dans des zones fragiles comme la montagne ou le littoral...

§4 L'influence des consommateurs peut s'exercer dans de multiples domaines, mais les nombreuses études effectuées sur leur comportement soulignent

l'existence d'un décalage entre les intentions et les actes. [...]

§5 Dans le même temps, les Français semblent accepter difficilement la modification de leurs modes de vie. Ils ne sont pas prêts à payer plus cher pour des produits « verts », alors que 55 % des Français se disent prêts à payer plus pour des produits censés améliorer la santé. La gestion des déchets par tri sélectif est le seul domaine dans lequel les citoyens pensent avoir un rôle à jouer. Mais ils considèrent que c'est à l'État de lutter, par exemple, contre la pollution de l'air. « La voiture illustre bien les tensions qui existent entre notre conscience des enjeux environnementaux et nos comportements », constate le rapport.

Gaëlle Dupont
Le Monde, 18/10/2006